

Le St Laurentais



N°15

AVRIL / MAI / JUIN

2011



Chers amis (es)

Voici quelques années, un petit groupe animé par Jean-Marc ROIRANT avait souhaité la réalisation d'une publication sur Saint-Laurent de la Prée. Aujourd'hui, cet ouvrage est de nouveau proposé en mairie.

Cette publication sur Saint-Laurent de la Prée est une œuvre d'authenticité absolue et de grande qualité. Voici ci-dessous quelques lignes de ce livre qui n'aurait pu être réalisé sans la participation de Yvette DARDANT, Jean FLOURET et également celle de Bernard BOUTIRON, Pierre DELAJOT, Camille GABET, Paul TOURON et de Joseph GARREAU (Maire de 1989 à 2001).

« SAINT-LAURENT DE LA PRÉE, un village au fil des ans »

Saint-Laurent de la Prée possédait trois moulins, une foire annuelle et de nombreux puits; ces derniers sont préservés et ont été mis en valeur. Les frairies se déroulaient en juin; elles attiraient toute la population avide de s'amuser et d'oublier quelques heures les tracasseries de la vie. Depuis 1880, on célèbre le 14 juillet.

En 1790, la majorité était à 25 ans. Un relevé des hommes de la paroisse donne 154 hommes majeurs, 110 seulement étaient éligibles car ils payaient plus de 10 livres d'imposition, 44 étaient donc inéligibles.

La population était en majorité des cultivateurs, soit plus de 84 %, les artisans 8% (un seul dans chaque profession), moins de 6% de notables, 2 ecclésiastiques, 1 notaire et 3 employés.

En deux siècles d'agriculture, que de changements importants sont survenus. Aujourd'hui, le contexte économique et social brise l'emballage de la production et amène les hommes de la terre à se poser de multiples questions :

En 1990, seulement une dizaine d'agriculteurs (à temps complet) exercent encore; combien seront-ils demain ?

La superficie agricole, en raison de l'extension de l'urbanisme et de projets touristiques s'effrite peu à peu; qu'en restera-t-il dans les prochaines années ?

Le processus d'extensification, maintenant engagé, pourra-t-il s'intégrer dans une dynamique agricole économiquement viable ?

Quelle sera la place de l'agriculture communale dans la future gestion de l'espace nature ?...

1818 : Les digues de Saint-Laurent de la Prée et de l'Aubonnière sont fortement endommagées, les vannes sont disloquées et la mer recouvre le marais.

1837 : Le marais est une nouvelle fois attaqué par la tempête.

1924 : Tempête importante sur l'ensemble du littoral atlantique engendrant de fortes surcotes.

1935 : Un ouragan touche le littoral Charentais, faisant d'importants dégâts. Dans la région, Rochefort et La Rochelle furent les villes les plus endommagées.

1940 : La Charente Inférieure du 22 novembre 1940 relate la tempête du 16 novembre.

1957 : Dans la nuit du 14 au 15 février, une tempête frappe les régions de la moitié sud.

1965 : Tempête importante sur l'ensemble du littoral avec une surcote de 1,50m.

1999 : Les tempêtes Lothar et Martin ont frappé l'ensemble du territoire national avec des vents jusqu'à 259km/h. A La Rochelle, le 27/12/1999, le coefficient de marée était de 77, avec une surcote estimée supérieure à 1,5 m, engendrant des submersions marines.

2010 : Tempête Xynthia en février .

« Saint-Laurent de la Prée, un village d'Aunis au fil des ans »

vous attend à la mairie.

Bonne lecture à tous et à toutes.

Le Maire
Raymond MINIER

INFOS SOCIALES

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Le 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h00 à 16h00
Son secrétariat est dans les locaux de la DTAS:
28 rue Chanzy à Rochefort. Tél: 05 46 88 15 79



Famille Saint Laurentaise donne matériel similaire à la photo ci-contre.
Parfait état,
à retirer en Mairie.
Pour tout renseignement
contacter la Mairie
service CCAS au
05.46.84.00.35

Le dépistage des cancers en Charente-Maritime



En collaboration avec la CPAM, l'association Lucide 17, mène des actions de dépistage du cancer du sein, auprès des femmes âgées de 50 à 74 ans et des actions de dépistage du cancer colorectal.

Il s'agit d'un examen simple, rapide et gratuit effectué chez un des radiologues agréés, pour en savoir plus, parlez-en à votre médecin ou contactez :

LUCIDE 17
18 Boulevard Guillet – Maillet
17100 SAINTES
TEL : 05.46.90.17.22

Qu'est-ce que la DMLA ?

La Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge est une maladie dégénérative de la rétine d'évolution chronique qui débute après l'âge de 50 ans.

Elle touche sélectivement la région maculaire, c'est à dire la zone centrale de la rétine, entraînant une perte progressive de la vision centrale.

La municipalité et le CCAS vous proposent un colloque qui sera organisé avec l'association Rétina France et des intervenants.

La date a été fixée au vendredi 03 ou 17 juin 2011 (en attente de la date de confirmation des intervenants).

Salle polyvalente de Saint Laurent de la Prée (entrée gratuite)



Le dispositif Sortir Plus (CHÈQUE DOMICILE LIBERTÉ)

Principe

- il facilite les déplacements des personnes âgées, sous forme de chèques permettant de payer l'accompagnement par un professionnel agréé, et éventuellement l'utilisation d'un moyen de transport.
- ces sorties peuvent être d'ordre utilitaire (visite chez un médecin, analyses médicales, courses, démarches administratives, coiffeur), mais aussi de loisirs (promenade, spectacle, visite à des amis, des proches), afin de favoriser le maintien d'une vie sociale.
- les déplacements, à pied ou au moyen d'un véhicule, seront effectués grâce à un accompagnement par des professionnels de l'aide à domicile, employés par des structures agréées (il peut s'agir de votre aide à domicile salariée par une telle structure, si vous en avez une) ; **les déplacements individuels (en taxi par exemple) ne relèvent pas de ce dispositif.**
- différents financeurs (caisses de retraite de base ou complémentaires, mutuelles, etc.) proposent le dispositif. **Les conditions d'attribution et le montant des chèques peuvent varier selon les départements et les financeurs.**
- depuis 2005, le groupement AGIRC-ARRCO (fédération des caisses de retraite complémentaire des salariés du secteur privé) participe à cette expérimentation, grâce au fonds social des caisses de retraite. **Cette fiche présente les modalités du dispositif retenues par les caisses de retraite AGIRC-ARRCO.**

Conditions d'obtention

- percevoir une retraite complémentaire d'une caisse ARRCO (non cadres) ou AGIRC (cadres)
- **être âgé de 80 ans et plus.**

Montant de l'aide

- trois carnets de chèques d'une valeur de 150 € peuvent être obtenus chaque année (soit 450 € au total sur l'année).
- ils se présentent sous forme de chèques emploi service (CESU) préfinancés nominatifs, destinés exclusivement à rémunérer le service d'accompagnement ;
- ils doivent être utilisés au cours de l'année civile (ou jusqu'au 31 janvier de l'année suivante).
- une petite participation financière vous sera demandée (15 € pour le premier chèque, 20 € pour le second, 30 € pour le troisième).

Comment s'y prendre ?

- contactez la caisse de retraite complémentaire pilotant le dispositif dans votre département ;
- la caisse pilote vous indiquera un prestataire agréé ;
- contactez celui-ci pour organiser votre déplacement, une semaine avant la date prévue ; il vous enverra un professionnel chargé de l'accompagnement ;
- vous recevrez ensuite une facture, établie en fonction du temps consacré au déplacement et d'éventuelles dépenses annexes (transports), que vous réglerez au moyen des chèques.

Un numéro vert pour les propriétaires et les locataires est mis en place par le Ministère du Logement

SOS loyers impayés: 0805 160 075

(appel gratuit depuis un poste fixe)

**Propriétaire ou locataire, réagissez vite !
Nous pouvons vous aider.**

En appelant ce numéro vert, les locataires comme les propriétaires bénéficient de conseils et d'un accompagnement adapté à leur situation grâce à une mise en relation rapide avec un juriste de l'**ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

Trop souvent, lorsque les situations d'impayés sont détectées et que les travailleurs sociaux interviennent au sein d'une famille en difficulté, la dette locative est déjà importante et il devient alors difficile pour elle d'y faire face.

Locataires, vous avez reçu un commandement de payer : un accord amiable est encore possible. Vous êtes destinataires d'une assignation à comparaître devant le tribunal : présentez-vous à l'audience.

Propriétaires, votre locataire est titulaire d'une aide au logement, savez-vous que vous avez l'obligation de déclarer les impayés à la CAF ou la CMSA ? Des aides sont peut-être mobilisables.

Renseignez-vous sur les démarches à effectuer. Conseil gratuit, neutre et complet à l'ADIL 17.
70 bis Avenue Jean Guiton **17000 LA ROCHELLE**
Tél: 05.46.34.41.36

Permanences décentralisées dans tout le département, notamment à :

Maison des Services Publics,

située 20, rue Paule Marraux, à ROCHEFORT

Le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 9h00 à 12h00

(sur rendez-vous au 05.46.87.10.62)

Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais.

Situé Parc des Fourriers, 3 Avenue Maurice Chupin, à ROCHEFORT

Le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

L'animation vous intéresse:

dés 17 ans vous pouvez obtenir le BAFA !

(Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

Pour vous inscrire rendez-vous, sur le site Internet : www.bafa-bafd.gouv.fr

Ce site est ouvert aux stagiaires résidant dans les régions Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Pays de la Loire, Franche-Comté, et Poitou-Charentes.

Si :

1. vous souhaitez débiter une formation BAFA,
2. vous êtes domicilié (e) dans notre région,
3. vous vous posez des questions sur la gestion de votre cursus BAFA en ligne, vous trouverez dans ce document toutes les réponses et informations utiles à la réussite de votre parcours de formation.

Pour s'inscrire :

Vous devez impérativement avoir 17 ans révolus au 1^{er} jour de votre première session de formation, mais l'inscription est autorisée 3 mois avant d'avoir atteint cet âge minimum.

Connectez-vous sur www.bafa-bafd.gouv.fr et suivez la procédure indiquée dans le document « inscription en formation ».

Comment obtenir une aide à votre formation :

afin de faciliter et démocratiser l'accès aux formations préparant au BAFA, une aide financière est prévue par l'état. Pour plus d'informations sur les modalités d'obtention de la bourse, veuillez contacter votre direction départementale ou régionale de la jeunesse et des sports.

DRDJS Poitou-Charentes :

14, Boulevard Chasseigne – 86020 POITIERS Cedex
Tél : 05.49.37.08.80

Direction Départementale Jeunesse Sport:

5 Place des Cordeliers 17000 La Rochelle
Tél : 05.46.35.25.30

FORMATION PROFESSIONNELLE
Réussir autrement

De la 4^{ème} au BTS, des formations valorisantes pour construire un projet professionnel.

Se renseigner auprès de :

MFR 6, rue Claire-Pertus
17250 Pont-L'Abbé-d'Arnoult
Tél : 05.46.97.00.09

Vous êtes intéressés : portes ouvertes le 09 avril 2011

- Vous avez aussi la possibilité de consulter en Mairie le Guide des formations en Charente-Maritime du CAP au Bac Pro, du BTS à l'IUT.

L'engagement Première Chance, une aide pour les jeunes sans qualification

- Vous êtes à la recherche d'un emploi stable?

- Vous souhaitez vous former et avoir une expérience professionnelle en même temps?

La Région Poitou-Charentes vous donne la possibilité d'y parvenir avec l'Engagement Première chance...

Objectifs régionaux

Le dispositif Engagement Première Chance permet de construire progressivement une qualification, à partir d'une situation de travail.

Pour qui ?

Pour des jeunes de moins de 26 ans qui sont sortis du système scolaire sans qualification.

Contactez la mission locale la plus proche ou la

Région Poitou-Charentes

Service Formation Professionnelle Continue

Pascaline HANAUER

Tel : 05 49 55 76 02

Courriel: form.continue@cr-poitou-charentes.fr

Marlène Chassin

Dimanche 26 juin: Assemblée Générale de l'**ACCA** de 9H00 à 12H00 sous tivoilis

UN CARNAVAL POPULAIRE

Pour chasser l'hiver et souhaiter la bienvenue au printemps, le carnaval a battu son plein, samedi 12 mars après-midi dans les rues de Saint-Laurent-de-la-Prée. L'association de parents d'élèves qui organisait la manifestation comme chaque année, avait invité petits et grands à venir déguisés au défilé.

Cirque et djembés

Pour égayer les festivités, l'atelier djembé animé par Franck Bascou mettait de l'ambiance avec ses percussions. Tandis que les élèves de l'atelier cirque de Pietro Marcuccetti circulaient sur leur monocycle ou leurs échasses. Pour la touche finale, les participants jouaient du kazou, de la crécelle, du sifflet et autres casseroles. Autant de bruits qui ont fini par avoir raison du roi M. Carnaval assis sur son trône et tracté dans le village. Haut de cinq mètres, il est conçu chaque année par les membres de l'association, tandis que les enfants de la garderie réalisent sa tête. C'est Maxime d'Heygers, responsables des activités périscolaires de l'école, qui endossait le rôle de M. Loyal. Ainsi, il a lu les chefs d'accusation

rédigés par les écoliers, pour accuser ce vilain bonhomme de tous les maux : les devoirs, la grippe, les méchantes maîtresses, les disputes entre copains, les guerres dans le monde et même, le mal au dos des mamans !

Condamné au bûcher

Comme le veut la tradition, M. Carnaval a été condamné au bûcher et brûlé en place publique. Après ce grand feu de joie, les trois cents participants se sont retrouvés à la salle polyvalente où l'association de parents d'élèves offrait le goûter et les boissons.

Un vif succès pour cette manifestation populaire et sympathique. L'association des parents d'élèves **REMERCIÉ TOUS LES PARTICIPANTS ET PARTICULIEREMENT LES PARENTS QUI ONT FAIT DES GATEAUX** ET donne rendez-vous pour la prochaine fête qu'elle organisera, le vendredi 24 juin : ce sera la fête de l'école !

Renseignements : Kharinne Charov, 05 46 82 68 60.

Kharinne Charov



L'association RIBOUL a son siège depuis trois ans maintenant sur St Laurent, et nous nous apercevons que nombre de St Laurentais ne connaissent pas son existence, ou son action.

Alors voilà :

Nous sommes de St Laurent, Rochefort, Fouras, La Rochelle, Royan...et on aime bien des mots comme découverte, tolérance, convivialité...et apéro. Et Riboul, c'est du breton, et ça veut dire « faire la fête »...

Nous organisons tous les lundis soir un atelier de danses bretonnes, ouvert à tous (la plus jeune à 9 ans) et où la bonne humeur et le fou rire sont les principaux invités.

Nous organisons aussi un festival celtique qui aura lieu les 8, 9 et 10 juillet prochain.

Celtique et éclectique, on a voulu une programmation pleine de surprises. Ca va décoiffer !!! Gare aux bigoudènes ! Les idées reçues vont voler en éclats... de rire !

Tous les St Laurentais sont les bienvenus dans nos projets. Pour donner un coup de main même juste quelques heures, pour héberger des artistes, ou simplement pour causer un peu. Vous pouvez venir un lundi soir pour écouter et partager un bon moment, la

porte de l'association est ouverte et si vous n'osez pas passer, il y a le blog www.assoriboul.over-blog, ou le facebook «asso riboul».

Céline Prud'homme

Réponse à la pétition pour un meilleur débit ADSL **INFORMATIONS MUNICIPALES**

La municipalité a envoyé le dossier et la pétition à la Direction Régionale de France Télécom. En réponse à notre courrier, il nous a été précisé que la couverture nationale en fibre optique assurée par l'état est en cours. Rochefort étant ville prioritaire, les communes de la CAPR devraient en profiter. Notre demande étant bien prise en considération, nous devrions obtenir satisfaction pour 2014 ou 2015.

Une présentation du projet des **Senioriales** aura lieu en réunion publique le mardi 19 avril à 18h30 grande salle polyvalente.



Dans le cadre de l'élaboration du **plan de sauvegarde** communal, Monsieur le Maire demande aux personnes éloignées et/ou à mobilité réduite, en insuffisance respiratoire, etc ... de bien vouloir se faire connaître auprès de la mairie.

8ème Salon du Recrutement

Venez rencontrer des entreprises qui recrutent.

Sur le Salon :

- des offres locales et départementales,
- des contrats durables et des propositions fiables, un suivi des recrutements.

N'oubliez pas votre CV :

- vous rencontrez personnellement des chefs d'entreprises,
- vous proposez votre candidature, vous vous renseignez sur la création/reprise d'entreprises.

A votre disposition :

- photocopieurs à l'accueil,
- plate-forme de vocation Pôle Emploi,
- informations sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), restauration rapide sur place.

Quelques conseils :

- afin de bénéficier d'un entretien avec des professionnels plus disponibles, venez vers 13 heures,
- avant le salon, consultez les offres sur www.pole-emploi.fr,
- apportez plusieurs CV, n'oubliez pas vos diplômes, attestations, permis de conduire,...

Infos pratiques:

Lieu : Salle du Polygone, Boulevard Pouzet à **Rochefort**.

Horaires : de 9h30 à 17h30.

Contact CAPR : 05 46 82 40 62



Horaires d'ouverture pour le pont et la maison du transbordeur

Fermeture annuelle de novembre à mars

Pont Transbordeur	Lundi	Mardi à Dimanche
A Partir du 2 Avril	14 h - 18 h 30	9 h – 12 h 30 / 14 h – 18 h 30 10 h les jeudis
Mai	14 h – 19 h 00	9 h – 12 h 30 / 14 h – 19 h 10 h les jeudis
Juin / Juillet / Août	14 h – 19 h 30	9 h – 12 h 30 / 14 h – 19 h 30 10 h les jeudis
Septembre	14 h – 19 h 00	9 h 30 – 12 h 30 / 14 h – 19 h 10 h les jeudis
Octobre et jusqu'au 2 novembre	14 h – 17 h 00	10 h – 12 h / 14 h – 17 h
Maison du Transbordeur	Lundi	Mardi à Dimanche
Du 2 Avril / Mai / Juin	10 h - 12 h 15 / 14 h – 18 h	9 h – 12 h 30 / 14 h – 18 h 30 10 h les jeudis
Juin / Juillet / Août	10 h - 12 h 15 / 14 h – 19 h	9 h – 12 h 30 / 14 h – 19 h 30 10 h les jeudis
Septembre	10 h - 12 h 15 / 14 h – 18 h	9 h 30 – 12 h 30 / 14 h – 19 h 10 h les jeudis
Octobre	14 h 00 – 17 h 00	10 h – 12 h 15 / 14 h – 17 h

Conseil Municipal du 11 janvier 2011

Présentation des avantages et inconvénients de la commune touristique par Messieurs Samuel COURTOIS et Rémy DE COSTER de la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais.

- Présentation des capacités d'accueil,
- Rappel des critères par le classement de commune touristique pour une durée de 5 ans,
- Avantages du classement de Saint-Laurent de la Prée en commune touristique,
- Historique du dossier de Saint-Laurent de la Prée,
- Rappel des critères pour le classement en station touristique,
- Avantages du classement d'une commune en station touristique.

DELIBERATIONS

1 – CESSION D'UN FOSSÉ AUX SENIORIALES CONCERNANT L'ÉCOULEMENT DES EAUX

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que dans le cadre du projet de constructions de logements présenté par « Les Senioriales », la commune s'est engagée à céder à la dite société un fossé cadastré section ZL n°265. Les eaux canalisées dans ce fossé seront détournées vers une noue créée le long de cet ensemble. Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et une abstention, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous documents afférents à cette vente.

2 – CLÔTURE ENQUÊTE PUBLIQUE --- CLASSEMENT D'OFFICE DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Monsieur le Maire communique à l'assemblée le procès-verbal de l'enquête publique à laquelle il a été procédé du 30 novembre 2010 au 14 décembre 2010 inclus, par Monsieur MARNAY, commissaire délégué à cet effet, sur le projet de classement d'office dans le domaine public communal de la place du Général de Gaulle. Il donne lecture des observations recueillies pendant l'enquête, ainsi que l'avis favorable exprimé par le commissaire enquêteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, confirme son avis favorable et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signature des documents afférents à ce classement.

QUESTIONS DIVERSES

- Procédures de reprise des sépultures : celle concernant les sépultures à l'état d'abandon va rentrer dans la phase de l'établissement du 2^{ème} procès-verbal qui fera apparaître les sépultures qui ont été remises en état ; celle pour les sépultures en terrain commun prendra fin au 30 avril 2011.
- Débat Orientation Budgétaire (DOB) : Monsieur le Maire demande qu'un travail de réflexion soit fait entre février et mars pour que le DOB soit voté au 30 avril 2011 (dépenses, fonctionnement, recettes)
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la zone de captage de l'Aubonnière n'est pas fermée.
- Monsieur LOSTETTER demande que la commission voirie se réunisse au plus vite pour travailler sur le projet de l'aménagement du centre bourg.
- Monsieur BOUTIRON demande un accord de principe sur une participation financière pour l'entretien des fossés mitoyens entre la commune et les privés.

INFOS

Proposition de locaux pour artisanat d'art à Brouage

Depuis de nombreuses années, l'Office de Tourisme de Hiers-Brouage propose à la location pour les artistes et les artisans d'art une salle d'exposition/vente d'environ 90 m² très pittoresque à l'entrée de la Place Forte de Brouage : la Forge Prison.

Depuis le début du mois de janvier, l'Office de Tourisme qui se trouvait en face de la Forge Prison, a déménagé près de l'église. Par conséquent, la salle qu'il occupait, la Forge Royale, de dimensions similaires, est désormais disponible pour accueillir elle aussi des expositions/vente d'art et d'artisanat d'art pendant la saison estivale.

Les locations se font du samedi matin à 10h au vendredi soir à 18h et nous mettons à la disposition des exposants des tables et des grilles métalliques afin de faciliter leur organisation.

Les tarifs de location seront communiqués aux personnes intéressées par téléphone au 05 46 85 19 16 ou par mail : tourismebrouage@wanadoo.fr

Contact : Léa Normandin
Office de Tourisme, 2 rue de l'Hôpital – Brouage. 17320 HIERS-BROUAGE
Tél : 05 46 85 19 16



MAIRIE HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi – Mardi de 12h à 17h

Mercredi de 10h à 14h

Jeudi - Vendredi de 10h à 12h

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h le matin
au 05. 46. 84. 00. 35

Courriel: st.laurent.de.la.pree@mairie17.com

Blog: <http://saint-laurent.over-blog.fr/>



AVRIL

Vendredi 15 : Spectacle de Noëlle Perna « **MADO LA NIÇOISE** » à 21h00 à la salle Roger Rondeau de Fouras.

Organisé par le comité des Fêtes de la Presqu'île, renseignements et réservations au 06 23 18 46 50.

Dimanche 17 : Le Club du Bon Accueil organise son **INTER-CLUB** dans grande salle polyvalente avec la participation de la chorale d'HARMON'île chantant de La Pallice, le GROUPE FOLKHLORIQUE et la section COUNTRY de St Laurent de la Prée. Le pot de l'amitié clôturera cette après midi récréative.

Entrée gratuite - Venez nombreux . Contact : Guy Hervouet 05 46 84 00 15, Claudine Martineau 05 46 84 09 47

MAI

Dimanche 8 : **CEREMONIE COMMEMORATIVE du 8 Mai 1945**. 12h00 : rassemblement devant la mairie.

12h15 : cérémonie devant le monument aux morts, remise des décorations, allocutions et dépôts de gerbes.

12h30 : salut aux drapeaux puis vin d'honneur offert par la municipalité.

JUIN

Samedi 11 et dimanche 12 de 8h00 à 12h00 « **Les chasseurs ont la pêche** »

CONCOURS DE PÊCHE à LA TRUITE, organisé par l'ACCA à l'étang de Mme Daunas. Prix: 12 € les 2 lignes, nombreux lots à gagner et bourriche. Repas 6 € par personne. Règlement: 2 lignes par pêcheur canne ou lancer, appâts, vifs et cuillères interdits. Inscription auprès de Michel HUBERT 05 46 84 01 70 et Yves GUIBERT 05 46 84 00 86.

Dimanche 12 : **VIDE GRENIER** dans la route des Coudrées et le clos du Moulin. Prix: 2,50 € le mètre, ouvert à tous, professionnels et particuliers, de 6h30 à 19h00. Restauration, buvette, animation musicale, tombola. Clôture des inscriptions le 4 juin, paiement à la réservation avec pièce d'identité obligatoire.

Contact : association Parenthèses : 06 20 40 85 59

Samedi 18 : **CEREMONIE COMMEMORATIVE de l'Appel du 18 juin 1940**. 12h00 : rassemblement devant la mairie.

12h15 : cérémonie devant le monument aux morts, remise des décorations, allocutions et dépôts de gerbes.

12h30 : salut aux drapeaux.

Vendredi 24 : **FÊTE DE L'ECOLE** après la classe. La fête est organisée par l'école pour le spectacle des enfants dans la salle des fêtes, puis l'association des parents d'élèves prend le relais pour toutes les animations extérieures : jeux, tire à la corde, deux structures gonflables de Yaka jouer, pesée du jambon (lots à gagner), grillades, buvettes.

Renseignements auprès de Kharinne CHAROV : 05 46 82 68 60.

Samedi 25 : **NETTOYAGE DE LA COMMUNE** Rendez-vous à 8h00 sur le parking de la salle polyvalente. Organisé par l'ACCA, ce rendez vous écologique pour toutes les personnes de bonne volonté permet de débarrasser la commune des déchets abandonnés dans la nature. Un casse-croute et le verre de l'amitié offert par la municipalité clôturera la matinée.

Samedi 2 juillet : **GALA DE DANSE** du club MODERN'JAZZ de St Laurent de la Prée à la Salle Culturelle de Breuil-Magné à 21H00

5 groupes de danseuses et le groupe de l'école de Musicadance de Chatellaillon-Plage.

Les chorégraphies sont signées Virginie RIBARD, professeur de danse.

Prix: 5 € l'entrée, gratuit pour les -12 ans. Renseignements 05 46 83 73 66.

FOOTBALL CLUB FOURAS ST LAURENT



C'est la reprise après la trêve hivernale.

L'équipe 1^{ère} est classée 4^{ème} : Nous pensons terminer en milieu de tableau en fin de saison.
Prochains matchs les dimanche 27 mars, 17 avril et 29 mai à 15 heures à FOURAS.

L'équipe réserve est classée 4^{ème} : après des débuts prometteurs cela s'est concrétisé.
Prochains matchs les dimanches 27 mars et le 17 avril à 15 heures à St LAURENT.

Les Vétérans sont classés 3^{ème} : fidèles à eux mêmes encore une bonne saison.
Prochains matchs les vendredis 25 mars, le 15 avril et le 13 mai à 20 heures à FOURAS

L'équipe des U18 se classe 3^{ème} : encore 4 matchs dont 2 à Fouras les samedis 2 avril et 14 mai à 15h pour montrer que les débuts difficiles sont oubliés.

Les Benjamins maintenant U12 U13 sont classés 3^{ème} : bon début de 2^{ème} phase.
Prochains matchs les samedis 19 mars, 4 avril et le 21 mai à 15 heures au stade de Fouras.

Les Poussins maintenant U10 U11 ont effectué un bon parcours en 1^{ère} phase et continuent sur leur lancée pour la 2^{ème} phase. Ils sont qualifiés pour le 3^{ème} tour de la coupe des poussins. Ils vont faire le tournoi de Vendée le 1^{er} mai comme l'an passé, ainsi qu'un tournoi à Aytré le 12 juin. Nous sommes en attente des calendriers pour la 2^{ème} phase.

Les Débutants U7 U8 U9 vont effectuer plusieurs plateaux jusqu'à la fin de saison qui se clôturera avec la journée des débutants, et ce, avec des maillots *tout beau tout neuf* offerts par **LE BON HAIR**. A noter la présence assidue de ces enfants (environs 30 à chaque entraînement) quelque soit le temps.

L'assemblée générale devrait avoir lieu vers la mi juin. La date réelle vous sera communiquée par affichage et par les journaux locaux.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Sylvie GUIGNIER : 06 81 60 47 63

Stéphane Marchand, vice président.

LE RELAIS

Installé en face de la mairie

Collecte et tri de vêtements en bon état, de chaussures liées par paire, et de linge de maison.

Grâce à vos dons, un emploi durable créé par semaine depuis 1984.

Plus de 800 salariés

Une vingtaine d'entreprises « Le Relais » en France

Près de 3000 conteneurs

20 millions de sacs de collecte distribués chaque année

Une seule volonté:

Apporter aux plus démunis une réelle solution d'insertion par le travail

Une seule philosophie:

Œuvrer pour l'être humain et son épanouissement en considérant l'argent comme moyen et non comme une fin.

Toutes les recettes issues de l'activité de récupération du Relais servent exclusivement à la création d'emplois.

Ce que deviennent vos vêtements:

10% Revente à bas prix de vêtements en bon état dans nos boutiques DING FRING

30% A l'export dans les pays en voie de développement pour soutenir le développement durable...

60% Valorisation textile (recyclage, chiffons industriels, recherches sur la revalorisation énergétique)



Concluons par ce proverbe Charentais: *Beun aise thiéllés qui avant des sous peur fazir oublier zeu sottise !* Bienheureux ceux qui ont de l'argent pour faire oublier leur sottise !